

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 67/1976 (1976)

Artikel: Les bibliothèques et la lecture publique en Valais romand
Autor: Parvex, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les bibliothèques et la lecture publique en Valais romand

Le Département de l'instruction publique et la Bibliothèque cantonale conjuguent leurs efforts pour développer la lecture publique en Valais. N'est-ce pas Jules Ferry qui affirmait: «On pourra tout faire pour l'école et le lycée: si l'on n'organise pas de bibliothèque, on n'aura rien fait.»

Il est bien évident que la bibliothèque est le complément indispensable de l'école, de l'enseignement et de la recherche. De plus, elle s'efforce d'offrir à tous la possibilité de se documenter dans tous les secteurs de la connaissance; véritable foyer de la culture, elle contribue ainsi à ce que l'on appelle aujourd'hui l'éducation permanente.

Une bibliothèque cantonale, quelques rares bibliothèques municipales, de nombreuses petites bibliothèques paroissiales (trois ou quatre rayons avec une majorité de livres servant à l'édification du paroissien, accessibles un instant après les offices du dimanche) et la multitude des placards, au fond d'une classe, constituant la bibliothèque de l'école avec des ouvrages classés la plupart du temps par collections, voilà la situation des bibliothèques en Valais, il y a quelques années seulement.

Depuis, une nouvelle impulsion a été donnée pour remédier à cet état de choses.

C'est donc pour permettre la création de bibliothèques et contribuer à leur développement que l'Etat du Valais accorde une subvention pour l'acquisition d'ouvrages correspondant à l'âge scolaire. Après entente préalable et sur présentation des listes d'ouvrages que l'on se propose d'acquérir, l'Etat remboursera le 30% de la facture acquittée.

Cet appui financier a permis une stratégie nouvelle tout adaptée aux particularités de notre canton. En effet, la Bibliothèque cantonale analysant la statistique du prêt a constaté que le 95% des ouvrages prêtés avait été servi à des lecteurs venus à la bibliothèque même alors que le 5% correspondait à des ouvrages expédiés par poste. Il s'agissait dès lors de chercher à atteindre plus directement les deux extrémités du canton. C'est ainsi que fut créée à Brigue en 1971 une bibliothèque pour le Haut-Valais, avec la collaboration de la municipalité de cette ville et l'aide de la Bibliothèque Pour Tous à Berne. A cette bibliothèque régionale s'ajoutait un Office haut-valaisan de Documentation et d'Information scolaire, mettant à disposition des enseignants et des

étudiants les appuis pédagogiques et moyens audio-visuels. La Bibliothèque cantonale offrait les services du prêt interurbain, prolongeant ainsi son activité de manière accrue dans tout le Haut-Valais. Ce fut un succès, un succès qui permit au Conseil d'Etat d'envisager la même expérience pour le Bas-Valais à Saint-Maurice.

Ce fut chose faite en janvier 1974, date à laquelle on inaugurait en Agaune le même office qu'à Brigue. C'est grâce à la volonté de la municipalité de Saint-Maurice, mettant à disposition les locaux du Foyer Jean XXIII et acceptant une contribution annuelle de 10000 francs pour l'acquisition d'ouvrages que la bibliothèque a pu être créée. Il fallait une marraine compréhensive et généreuse: ce fut la Bibliothèque Pour Tous qui mit à disposition plus de 3000 livres neufs pour permettre à sa filleule d'être à la page dès sa naissance. Pro Juventute ne resta pas en arrière non plus et son aide financière fut des plus appréciées comme celle de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice et celle de la Société de Développement. Tant de générosité conjuguée devait permettre une belle réalisation, doublée une année plus tard par la création de l'Office bas-valaisan de Documentation et d'Information. Durant les onze mois d'ouverture en 1974, la bibliothèque de Saint-Maurice prêta 15877 volumes, dont 896 en provenance de la Bibliothèque cantonale et 147 d'autres bibliothèques de Suisse. Pour 1975, le prêt s'éleva à 18541 ouvrages. Bibliothèque de lecture publique – accès direct aux rayons avec les trois secteurs «Enfants, Jeunes, Adultes» – ouvrages classés en Romans et Documentaires, avec salle de lecture dotée des ouvrages de référence, dictionnaires et encyclopédies, plus une cinquantaine de journaux et périodiques.

Une classe entière peut venir y travailler en même temps, le mardi après-midi mis à part, qui est réservé pour les personnes âgées. Les travailleurs étrangers n'ont pas été oubliés, grâce à la Bibliothèque Pour Tous de Bellinzzone pour les ouvrages en italien et à la Bibliothèque Pour Tous de Berne pour les livres en espagnol.

La Bibliothèque cantonale met à disposition des collections entières et assure d'autre part le service quotidien du Prêt interurbain. Il est à noter que le prêt est gratuit. Un effort marquant de la décentralisation de la Bibliothèque cantonale: la création à Saint-Maurice d'un double du fichier de Sion pour les acquisitions dès 1970.

Bien vite à son tour, la Bibliothèque de Saint-Maurice prolongea son activité en offrant le service du prêt interbibliothèques. Des étudiants font le trait d'union entre les bibliothèques du Bas-Valais ou celles de leur établissement scolaire et la Bibliothèque de Saint-Maurice. Cela est rendu progressivement possible par le fait que les diverses bibliothèques se réorganisent selon les principes de «J'organise ma bibliothèque», véritable bible en la matière, élaborée par le groupe de travail des bibliothécaires de l'Association des Bibliothécaires suisses et éditée par le Service suisse aux Bibliothèques, à Berne.

Durant l'année 1975, il a été procédé à un recensement des bibliothèques de Suisse romande. Pour le Valais, 62 bibliothèques ont été contactées et inventoriées. Il s'agit d'abord de se connaître pour mieux connaître nos besoins et faire le point des améliorations possibles. Ce

recensement fait actuellement l'objet d'un travail de diplôme de deux élèves de l'Ecole de Bibliothécaires de Genève. Il apparaît déjà très nettement que de nombreuses communes cherchent à développer leur bibliothèque, et c'est là que l'on retrouve toute la valeur de l'existence d'une petite bibliothèque — paroissiale ou scolaire — qui est en voie de restructuration.

Ce qui n'existait que grâce à la générosité de quelques personnes et à leur dévouement bénévole est progressivement remplacé par une institution officielle, bénéficiant dès lors d'un budget permettant une exploitation suivie et plus fonctionnelle, plus bénéfique à la collectivité.

C'est ainsi qu'à Salvan, par exemple, une petite bibliothèque paroissiale a donné le jour à une bibliothèque municipale restructurée selon «J'organise ma bibliothèque», transposée en des locaux mieux adaptés et plus accessibles aux élèves puisque intégrés dans le nouveau complexe scolaire.

Il en fut de même à Vouvry et à Fully. Dans le centre du Valais, à Sion, en plus de la Bibliothèque cantonale et de la Bibliothèque des Jeunes, nous trouvons la Bibliothèque municipale inaugurée en 1975. C'était une ancienne bibliothèque paroissiale créée dix ans plus tôt.

Le 1^{er} octobre 1976, à Sierre, on procédait à l'inauguration de la nouvelle Bibliothèque municipale et régionale, merveilleuse réalisation à laquelle la Bibliothèque cantonale et la Bibliothèque Pour Tous ont apporté une large contribution.

Martigny, Monthey et Troistorrents vont prochainement réaliser une nouvelle bibliothèque. Bientôt tous les cycles d'orientation seront dotés d'une bibliothèque scolaire, dans le meilleur des cas, intégrée à la Bibliothèque municipale.

Le Haut-Valais connaît un développement analogue. En raison de la langue, les diverses bibliothèques travaillent beaucoup avec les services de la Bibliothèque Pour Tous de Berne.

On peut mentionner ici l'essor que prend la lecture suivie dans nos écoles (séries de 30 ouvrages identiques et prêtées aux classes primaires et secondaires). Lors de la dernière session pédagogique à Sion, figurait au programme un cours pour la lecture suivie précisément. Ces séries de lecture suivie s'obtiennent auprès des trois ODIS (Office de Documentation et d'Information scolaire de Brigue, Sion et Saint-Maurice).

Comme on le voit, le développement des bibliothèques en Valais est vraiment réjouissant. Cependant il ne suffit pas de créer des bibliothèques, il s'agit de les faire connaître, de les rendre attrayantes et accueillantes. Dans la mesure du possible, une animation est indispensable pour attirer de nouveaux lecteurs. Nous avons eu recours à diverses expositions en faisant appel à des musées, à de grandes institutions, à des artistes en particulier, en créant nous-mêmes un thème assorti de concours et toujours en relation avec une bibliographie présentée simultanément pour mettre en valeur les richesses et les ressources de la bibliothèque en général. De nombreuses classes sont venues visiter ces expositions, travaillant ensuite sur le thème présenté et bénéficiant de toute une documentation fournie sur place. A chaque visite de classe, un certain temps fut consacré à l'explication du fonc-

tionnement de la bibliothèque et des services qu'elle pourrait rendre à chacun pour autant qu'on sache l'utiliser.

Ainsi donc, tout en ayant conscience de l'énorme travail qu'il reste à faire, le vœu de la Bibliothèque cantonale d'offrir à chaque Valaisan la possibilité de bénéficier de ses services gratuitement, rapidement, où qu'il habite, ce vœu-là, nous pouvons le dire, commence à devenir une réalité.

MAURICE PARVEX

Maurice Parvex, né en 1931 à La Rochette (Muraz-Collombey, Valais). Etudes classiques à Saint-Maurice et Fribourg. Brevet d'enseignement primaire de l'Ecole normale de Sion, puis d'enseignement secondaire de l'Université de Fribourg. Quinze années d'enseignement à l'Ecole secondaire puis cycle d'orientation de Monthey. Directeur de l'Office bas-valaisan de documentation et d'information et de la Bibliothèque de Saint-Maurice dès sa création en 1974. Vice-président du Groupe de travail de l'Association des bibliothécaires suisses. Président de la Commission romande pour l'enseignement de l'Education civique.

CHRONIQUES

